

## **Vivre et habiter autrement la ruralité : dispositifs d'accueil et d'accompagnement des jeunes adultes**

Ce deuxième webinaire thématique a réuni plus de 60 participants le 28 Mai 2020, et cet article est le fruit d'une rédaction collective qui fait suite aux interventions et échanges avec les participants et d'un travail d'analyse de l'ADRETS. Ce cycle s'inscrit dans le cadre du projet européen AJITeR « Favoriser l'Accueil des Jeunes adultes et de leurs Initiatives en Territoires Ruraux » porté en partenariat avec l'ADRETS, le CREFAD Auvergne, CIPRA France et le RECCA.

Le projet AJITER "Faciliter l'Accueil des Jeunes Adultes et de leurs Initiatives dans les Territoires Ruraux" vise à porter un regard nouveau sur l'enjeu majeur que représente l'accueil des jeunes adultes et de leurs initiatives. C'est en tous cas l'objectif que se donne un consortium inédit de 5 partenaires : l'ADRETS, CIPRA France, le CREFAD Auvergne, le RECCA et l'UFISC. Courant jusqu'en 2021, le projet vise à accompagner des jeunes adultes dans leurs projets, capitaliser et diffuser des initiatives inspirantes, à identifier les leviers et bonnes pratiques pour améliorer l'accès aux services, l'accès à l'emploi et à la formation, ou encore la participation des jeunes à la vie locale.

Un cycle de webinaires a été poussé par l'ADRETS, pilote du projet, afin d'aborder sous différents angles cette vaste question de l'accueil des jeunes adultes et de leurs initiatives dans les territoires ruraux. Le 28 mai se tenait le webinaire "Vivre et habiter autrement les territoires ruraux ? Exemples de dispositifs d'accompagnement de projets et d'installation des jeunes adultes". Rejoignant plus de 60 acteurs au niveau national, il explore différents types de dispositifs d'accompagnement de projet de jeunes adultes à travers 3 témoignages. Ceux-ci les illustrent par des modes d'accompagnements individuels ou collectifs, des échelles d'intervention différentes (depuis un accompagnement localisé vers une structuration régionale), mais aussi par les particularités des parcours des jeunes, de leur itinérance sur un territoire jusqu'à leur accueil dans des lieux ressources. Cet article vient compléter le webinaire en explorant plus avant les enjeux et leviers des dispositifs d'accompagnement des jeunes adultes dans la perspective d'un accompagnement territorial des jeunes adultes pour vivre et habiter autrement les territoires ruraux.

## **Vivre et habiter autrement la ruralité : quels dispositifs d'accueil et d'accompagnement des projets des jeunes adultes, et pour quoi ?**

Le webinaire a bénéficié des interventions du CREFAD Auvergne qui a présenté le dispositif d'accompagnement de **La Caravane des Possibles**, un accompagnement en itinérance aussi bien individuel que collectif des jeunes adultes. En Ardèche, l'Association AMESUD a construit un parcours d'accompagnement dans l'ESS de l'immersion à la formation jusqu'au test de l'activité, en intégrant un parcours découverte "Entreprendre Autrement", un parcours collectif de formation à travers la formation EVEIL (Encourager Valoriser les Initiatives et les Expérimentations Locales), et en passant par la mise en réseau des jeunes adultes avec le tissu d'entreprises locales de l'ESS. Enfin à une échelle régionale, le **Réseau des Pôles de l'ESS** animé par la CRESS Bretagne fait office d'accueil des porteurs de projet en quête de construire leur activité socialement innovante ou de l'ESS dans les territoires, notamment ruraux. Ces trois dispositifs font l'objet de fiches expériences (cliquer sur les liens).

A la suite de leurs témoignages et des questions et réactions des participant.e.s, nous avons cherché à corréler cet enjeu vaste de "Vivre et habiter autrement la ruralité" et les dispositifs d'accompagnement vers les jeunes adultes effectivement portés et existants dans certains territoires ruraux. L'objectif est de trouver des points de croisement, d'identifier des passerelles sur le sens et sur le fond, entre des dispositifs en apparence variés dans leur portage et dans leur fonctionnement. Qu'ils soient conçus par des acteurs locaux associatifs pour accompagner l'initiative individuelle de jeunes adultes, ou bien pensés par des collectivités à une échelle territoriale plus vaste pour mettre en avant l'attractivité du territoire auprès de nouvelles populations, voici les éléments communs à ces dispositifs que nous avons dégagés, notamment dans les fonctions qu'ils occupent pour :

- **Accompagner les jeunes adultes vers l'autonomie**

Voici une idée forte et sous-jacente aux interventions d'AMESUD, du CREFAD, et de la CRESS qui ont pensé et mis en œuvre ces dispositifs d'accompagnement : vivre en ruralité pour un jeune adulte suppose d'acquiescer ou d'avoir l'autonomie nécessaire pour penser son projet, son parcours. Une autonomie qui permette d'envisager un projet professionnel adapté à la structure de l'emploi sur un bassin de vie "en rural" ou "en montagne", adapté aux secteurs d'activités qui forment et qui recrutent. Une autonomie qui permette d'avoir les clés, voire les codes, pour penser son projet de formation, d'accès à l'emploi localement, et donc nécessairement d'avoir la confiance relationnelle, la mobilité, et même la "motilité" pour aller à la rencontre des "bonnes" personnes, des personnes ressources. Ainsi, ces dispositifs même variés rejoignent tous cet enjeu de l'accompagnement à l'autonomie des jeunes adultes, qu'ils soient locaux, extérieurs au territoire, en demande d'information, en souhait de monter une initiative, ou porteurs de projet ou de création d'activités.

- **Proposer un espace de rencontre, de réflexion, et de maturation du projet sur un temps-long**

Que ce soit de penser un projet ou une initiative qui s'intègre dans le "paysage local", de composer son activité, ou la développer en pluriactivité, l'enjeu pour la personne est d'être acteur de son parcours et de ne pas "subir" le contexte socio-professionnel que l'on sait moins favorable pour les jeunes ruraux, ou les contraintes économiques et saisonnières des secteurs économiques des territoires ruraux et de montagne. Les intervenant.e.s ont tou.te.s exprimé la nécessité de cet "espace d'accueil", de "rencontre" ou de "guichet d'entrée" des jeunes adultes ou des porteurs de projet, dans un cadre qui marque une confiance dans leur idée, dans leur personne et dans leur projet.

C'est aussi un espace d'expérimentation, de temps de vie collective, de confrontation aux idées et personnalités d'autrui, mais aussi de questionnement sur soi et sa position dans le groupe et la société. Cet enjeu auquel répondent ces dispositifs est relevé de manière plutôt consensuelle par plusieurs auteurs (notamment Cognard, 2015). Il s'agit bien de permettre aux jeunes ruraux l'accès à des dispositifs et lieux d'accompagnement territoriaux, décloisonnés, ouverts et non normatifs : pour permettre aux jeunes de s'exprimer sans se sentir stigmatisés ou dévalorisés. L'enjeu est de rendre accessible à tout jeune l'aide absolument nécessaire à l'évolution de son projet ou de ses activités tantôt indépendantes, parfois diversifiées, et souvent inventives.

- **Accueillir un projet d'activités, d'installation ou simplement d'initiatives**

Un des partis pris du webinaire a été d'offrir un temps de présentation pour des acteurs qui n'occupent pas les mêmes positions ni le même rôle au sein de leurs territoires d'action. Ce ne sont pas des structures "jeunesse" à proprement parler : une Chambre Consulaire et des associations locales porteuses d'un dispositif au "label régional" (CRESS), une association d'Education Populaire (CREFAD) et une association de développement local animant un Pôle Ressource à l'ESS et un centre de formation (AMESUD). Toutefois, il est frappant de voir la convergence de leurs propositions : les acteurs de l'éducation populaire CREFAD et AMESUD ont pensé leurs dispositifs respectivement comme un accueil des jeunes et de leur projection dans la vie "en ruralité" ou "au vert" (avec des rêves, des idées de projet, ou des envies de création d'activités). Les pôles de l'ESS ont aussi été pensés pour être des "guichets" ou portes d'entrée pour la réorientation des porteurs de projet de l'ESS localement.

Ces trois structures aux objets variés nous semble avoir un point commun : la proposition d'un espace d'accompagnement identifié pour les jeunes adultes et les porteurs de projet, locaux ou extérieurs. Autrement dit, leurs dispositifs sont nés de constats partagés localement, et occupent une place "vide" que d'autres acteurs ou organismes n'ont pas occupé jusque là ; ou pas de la même manière. L'émergence de ces dispositifs semble tantôt résider dans l'initiative des acteurs locaux de l'éducation populaire ou de l'ESS ou en écho plus fort à des politiques volontaristes (Économie et ESS en Région Bretagne, Jeunesse dans le Département de l'Ardèche). Enfin, il est intéressant de noter que ces dispositifs d'accueil et d'accompagnement des jeunes adultes ne sont pas l'émanation d'une politique formalisée d'accueil de nouvelles populations ou de stratégies d'attractivité territoriale (au sens de marketing territorial).

- **Faciliter une mise en relation vers les habitants et les acteurs des territoires ruraux**

Les dispositifs présentés ont également en commun la mise en relation du jeune accueilli avec l'écosystème local d'acteurs économiques, associatifs, élus ou habitants dans les territoires ruraux. Que ce soit via pour trouver les ressources locales nécessaires à leur projet (La Caravane des Possibles), via des rencontres collectives avec l'environnement professionnel (EVEIL) ou via l'incitation à rencontre des projets similaires sur le territoire (Pôles ESS). D'autres acteurs que nous avons rencontré dans le cadre du projet (par exemple Villages Vivants, Le Mat,

Ronalpia) confirment cette importance de l'accompagnement sur la posture dans le processus d'installation, de la capacité d'écoute et de mise en réseau des jeunes, porteurs de projet ou nouveaux arrivants.

C'est un des éléments clés, soit du succès entrepreneurial soit de la réussite de l'installation ou de l'intégration locale. Les apports sociologiques démontrent que l'enjeu est bien de prévenir les tensions en matière de cohabitation des "natifs" et des "jeunes néo" qu'ils soient locaux ou nouveaux arrivants, et la confrontation d'une vision plus traditionnelle du monde rural avec l'arrivée de nouvelles personnes aux aspirations nouvelles. Travailler sur cette posture en amont est gage d'un équilibre entre les "arrivants" et les "habitants" des territoires ruraux, et faire cohabiter les opportunités présentes et les nouvelles dynamiques, dans la conscience du risque de frictions et de déstabilisations locales.

- **Penser et financer ces dispositifs d'accompagnement face à des segments de politiques publiques variés**

Ces dispositifs font écho à des politiques publiques différentes, alors qu'ils rejoignent (en partie seulement) des finalités communes d'accompagner un accueil et une prise d'initiatives des jeunes adultes ou porteurs de projet dans les territoires ruraux. Ainsi et assez logiquement, les Pôles ESS semblent plutôt financés sous le prisme du développement économique, de l'innovation sociale voire de la cohésion sociale. Le dispositif d'accompagnement global des projets (Pôles de l'ESS et les "TAG") trouve ainsi de nombreux partenariats vers les acteurs "classiques" de l'accompagnement de projets économiques.

Les dispositifs d'AMESUD sont financés davantage par le biais départemental avec un programme dédié vers l'autonomie des jeunes adultes sur la Politique Jeunesse, tandis que le CREFAD a financé son dispositif par le biais de l'opportunité d'un projet Réseau Rural National et ANCT Massif Central. Ceci témoigne, par un état de faits, que les acteurs locaux trouvent des solutions partenariales et financières localement, en appréciation du contexte favorable que leur offrirait la structuration des politiques publiques propices au développement de leurs activités.

### **Des leviers pour penser l'accueil et l'accompagnement de projets de jeunes adultes**

En résumé, voici une série de leviers potentiels à l'action publique et territoriale concertée, que l'ADRETS a consolidé et formulé à partir des interventions de ce webinaire, et en recoupant avec l'analyse de la littérature et des visites d'études. Ces perspectives doivent permettre d'ouvrir la voie à la réflexion et à la discussion, pour les acteurs des territoires, des acteurs jeunesse, des décideurs politiques, ou toute personne intéressée par le sujet :

- **Aborder la question de l'accueil et de l'accompagnement des projets des jeunes adultes sous l'angle de la complémentarité/pluralité (?) des acteurs et des dispositifs d'accompagnement au niveau territorial**

En identifiant les discontinuités dans le parcours d'un jeune et en renforçant les partenariats entre acteurs éducatifs, acteurs jeunesse, consulaires, institutionnels, associations de l'éducation populaire et structures de formation.

- **L'agilité et les pédagogies actives pour penser l'accompagnement des projet des jeunes**

En partant des envies, des idées, des rêves des jeunes, en transmettant des outils et méthodes pour les accompagner vers l'autonomie plutôt que de livrer des réponses modélisées ou procédurales.

- **Soutenir l'existence et les activités des structures de l'éducation populaire en complément et aux côtés de l'action des institutionnels**

En dédiant des moyens d'animation territoriale pour la mise en réseau des acteurs et des jeunes

- **Explorer de nouvelles manières d'"aller vers" ou d'accueillir les jeunes adultes porteurs de projet**

En identifiant de nouveaux lieux ou espaces qui cotoient ces jeunes "en demande" ou en tissant de nouveaux partenariats vers des lieux et espaces, en ouvrant les possibles "hors" guichets d'entrée de l'accompagnement "classiques" : exemples des Centres sociaux, des Tiers-Lieux, des Maisons de services au publics, des espaces France Services, des réseaux de parentalité... voir sur ce sujet le webinaire AJITER sur les Tiers-Lieux Jeunesse, et aussi les travaux du projet MCDR-Port@ail.

- **Passer de la culture du "résultats" à la culture du "lien et de l'accueil"**

En redonnant la place au temps long, à la confiance témoignée dans les jeunes et leur capacité d'initiative sans en juger les résultats, et en ouvrant les possibilités d'un revenu-indemnité dans la durée de l'accompagnement

des jeunes adultes, sans quoi l'engagement de ces derniers peut être mis à mal voir impossible (par ailleurs : est-ce la cause dans la discontinuité observée des parcours ?)

### **Conclusion | Des dispositifs d'accompagnement de projets nécessaires**

Quelques éléments de réponses ont émergé de ce webinaire sur cette vaste question de "Vivre et habiter autrement les territoires ruraux". Pour les jeunes adultes, des dispositifs d'accompagnement sont portés dans certains territoires ruraux, par des associatifs, des consulaires, des institutionnels. Leur existence n'est pas à remettre en question car ils répondent à des besoins territoriaux exprimés, des enjeux sociaux avérés. Il ressort que les territoires ruraux français n'envisagent pas (encore) en tant que tel leur soutien à des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des jeunes adultes dans leur projet de vie en ruralité. Ce financement est plutôt intégré dans des compétences et segments des politiques publiques divers (économie, jeunesse, social, ...). De ce fait, les acteurs professionnels locaux déploient une intelligence du "faire" pour trouver des solutions de soutien et de financement au gré des opportunités, des vents politiques favorables ou d'appels à projet plus ponctuels. Ces trois interventions ont ainsi eu le mérite d'éclairer sur des besoins partagés et des solutions locales inventives, partenariales, et éprouvées auprès de nombreux jeunes ou porteurs de projet. Elles ont aussi permis d'ouvrir des perspectives, d'envisager des questionnements nouveaux pour mieux penser, appréhender, et mettre en œuvre ces dispositifs d'accompagnement à l'aune des enjeux du "Vivre et habiter autrement la ruralité".

### **Ouverture | Quels questionnement pour nourrir l'émergence et la mise en œuvre de ces dispositifs d'accompagnement de projets des jeunes adultes en ruralité ?**

En ouverture et en écho à la réflexion apportée par les 3 témoignages de ce webinaire, voici quelques questions pour alimenter le débat :

- Vivre et habiter "autrement" la ruralité, est-ce nécessairement construire un projet de l'ESS ou alternatif ? Est-ce acquérir l'autonomie nécessaire et suffisante pour en comprendre les codes, pour s'émanciper et ne pas subir les "contraintes" du milieu rural dans toutes les dimensions de sa vie (emploi, logement, formation, parentalité, mobilité) ?
- Comment penser l'accueil inconditionnel de ces jeunes adultes, au-delà de la nature, du sens de leurs projets ? Quelle image perçue et renvoyée par les territoires accueillants ? Quelle éthique, posture ou valeurs, transmises ou accueillies ?
- Quelles "mesures" de l'impact individuel, collectif, territorial et sociétal de ces dispositifs d'accompagnement ? Comment énoncer différemment les critères de réussite de l'avancement des projets des jeunes sans parler de présence ou d'absence "de résultats" ou de "concrétisation" ? Autrement dit, comment faire valoir dans une société normée des indicateurs de résultats différents ?
- Quels liens ou quelle intégration de ces dispositifs dans des territoires formalisant une "politique d'accueil de nouvelles populations" ? Comment les "territoires d'accueil de nouvelles populations" pensent-ils et mettent en œuvre ce type de dispositifs ? Comment les communautés de communes, les métropoles pourraient-elles s'appuyer sur les expérimentations pour réfléchir aux politiques jeunesse de leurs territoires ?